

Broiler Hatching Eggs and Chicks

Broiler hatching eggs and chicks for chicken production were placed on the ICL on May 8, 1989. Pursuant to the FTA and NAFTA the combined import access level for broiler hatching eggs and chicks is 21.1% of the estimated domestic production of broiler hatching eggs for the calendar year to which the allocation applies. The combined annual import access level is divided into separate levels of 17.4% for broiler hatching eggs and 3.7% for egg-equivalent chicks.

In 1998, the combined import access level was set at 123,863,329 eggs. During 1998, within access commitment permits were issued for 96,967,404 hatching eggs and 25,963,520 egg-equivalent chicks for a combined total of 122,930,924. Provision is made for import permits supplementary to the import access level to meet overall Canadian market needs. During 1998, permits for 41,323,788 eggs and 2,471,820 chicks (in egg equivalents) were issued for this purpose.

Eggs and Egg Products

Eggs and egg products were placed on the ICL on May 9, 1974. Pursuant to the FTA and NAFTA, the import access level for shell eggs is calculated at 1.647% of the previous year's domestic production. For 1998, this amounted to 7,198,625 dozen eggs. Within access commitments permits were issued for 7,146,776 dozen.

Pursuant to the FTA and NAFTA, the import access levels for egg powder and liquid or frozen eggs is calculated at 0.627% and 0.714% of the previous year's domestic production respectively.

Oeufs d'incubation de poulets de chair et poussins de type chair

Les oeufs d'incubation de poulets de chair et les poussins de type chair ont été ajoutés à la LMIC le 8 mai 1989. En application de l'ALE et de l'ALENA, le niveau d'engagement d'accès combiné pour les oeufs d'incubation de poulets de chair et les poussins de type chair représente 21,1 % de la production intérieure estimative d'oeufs d'incubation pour l'année civile à laquelle l'allocation s'applique. Le niveau d'engagement d'accès annuel combiné est en outre subdivisé en niveaux séparés, soit 17,4 % pour les oeufs d'incubation de poulets de chair et 3,7 % pour les poussins équivalents-oeufs.

En 1998, le niveau d'engagement d'accès combiné était de 123 863 329 oeufs. Cette même année, des licences d'importation sous régime d'accès ont été délivrées pour 96 967 404 oeufs d'incubation et 25 963 520 poussins équivalents-oeufs, soit un total de 122 930 924. Des licences supplémentaires peuvent être délivrées pour importer des quantités supérieures à l'engagement d'accès afin de combler l'ensemble des besoins du marché canadien. En 1998, des licences pour l'importation de 41 323 788 oeufs et de 2 471 820 poussins (équivalents-oeufs) ont été délivrées à cette fin.

Oeufs et ovoproduits

Les oeufs et les ovoproduits ont été ajoutés à la LMIC le 9 mai 1974. En application de l'ALE et de l'ALENA, le niveau global d'engagement d'accès pour les oeufs en coquille est établi à 1,647 % de la production intérieure de l'année précédente. Pour 1998, il s'est chiffré à 7 198 625 douzaines d'oeufs. Des licences d'importation sous régime d'accès ont été délivrées pour 7 146 776 douzaines d'oeufs.

En application de l'ALE et de l'ALENA, les niveaux d'engagement d'accès pour les oeufs en poudre et pour les oeufs liquides ou congelés sont établis à 0,627 % et à 0,714 % de la production intérieure de l'année précédente, respectivement.